

**Relevé de décisions de la réunion  
Du Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire  
Animale et Végétale  
CROPSAV - Conseil plénier  
Castelnaudary le 14 juin 2023 de 11h50 à 13h20**

**Participants :** cf liste des participants en ligne sur le site internet DRAAF

**ORDRE DU JOUR :**

- Agriculture et changement climatique
- OMAA (Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille mellifère) : déploiement en région Occitanie

**Les présentations faites en séance sont disponibles** sur le site internet de la DRAAF Occitanie :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/reunion-du-cropsav-occitanie-mercredi-14-juin-2023-presentations-et-comptes-a8194.html>

Sujet	Compte-rendu
<b>Propos introductifs</b>	<p>Le conseil plénier fait suite à la session « santé animale » du CROPSAV. Le directeur régional de l'agriculture et de la forêt, Florent Guhl, accueille les nouveaux participants.</p> <p>Les personnes en tribune se présentent, Catherine Pavé, directrice régionale adjointe de l'agriculture et de la forêt et cheffe du service régional de l'alimentation, Marie-Thérèse Lacourt représentant le président de la chambre régionale d'agriculture, Gérard Majoral, président de FREDON Occitanie, Organisme à Vocation Sanitaire du domaine végétal, Christian Deque, président de la FRGDS Occitanie, Organisme à Vocation Sanitaire du domaine animal, Delphine Ferré-Fayache, présidente du GTV Occitanie, Organisation vétérinaire à vocation technique.</p>
<b>Changement climatique et agriculture</b>	<p>Pascal Bergeret, ingénieur général territorial chargé des travaux sur l'adaptation de l'agriculture régionale aux changements climatiques, présente les impacts du changement climatique en agriculture et en forêt et les conséquences induites sur la santé des plantes et des animaux, notamment l'augmentation des risques sanitaires et phytosanitaires. Il présente en regard de ces problématiques les possibles leviers d'adaptation.</p> <p>Il aborde ensuite le sujet des gaz à effet de serre (GES) avec un focus sur la région Occitanie et ses spécificités au regard des objectifs nationaux de réduction de leurs émissions. Il est constaté que l'Occitanie se réchauffe plus vite que le reste du territoire, provoquant un assèchement des sols et les conséquences que cela entraîne. Il décrit les sources d'émission, de captage et de stockage des GES et les dispositifs impulsés par l'état pour favoriser l'adaptation des filières agricoles aux changements climatiques et aux exigences de réduction d'émission des GES.</p>

**Changement  
climatique et  
agriculture**

*(Voir la présentation sur le site de la DRAAF)*

Florent Guhl rappelle que des stratégies sont en train de se mettre en place et des travaux sont en cours suite au Varennes de l'eau et dans le cadre de la planification écologique. La DRAAF est concernée par ces travaux, sur les thématiques « renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agro-écologiques et l'efficacité de l'eau d'irrigation » et « accéder à une vision partagée et raisonnée aux ressources en eau mobilisable pour l'agriculture sur le long terme : réalisation, avancées et perspectives ».

**ECHANGES**

Gérard Majoral et Marie-Thérèse Lacourt ont regretté que la présentation ne souligne pas l'importance relative de l'agriculture dans les émissions de GES (19% du total), en particulier au regard de son rôle fondamental pour la souveraineté alimentaire. Ils craignent une mésinterprétation des données chiffrées produites, vulgarisation excessive d'une situation particulièrement complexe, dans un contexte « d'agribashing » extrêmement éprouvant pour les agriculteurs.

Florent Guhl conçoit que les leviers présentés n'ont pas été suffisamment quantifiés. Il ne faut pas pour autant occulter les données présentées, largement disponibles et utilisées par les médias. Il est important de s'en saisir afin de faire valoir les atouts que peut représenter l'agriculture en terme de séquestration des GES, tout en insistant sur son rôle incontournable pour la souveraineté alimentaire. Il souligne que les réunions et travaux en cours prennent désormais en compte les capacités de stockage de l'agriculture et son rôle majeur dans la souveraineté alimentaire. Les efforts qui seront demandés à ce secteur seront donc moindres et réalistes.

Sur les aspects techniques, il est à noter qu'une part importante des GES dans l'agriculture est due à l'importation de produits venant d'ailleurs, notamment d'engrais chimiques, d'où la logique de limiter leur utilisation. Des travaux intéressants sont également menés sur la faisabilité des projets de réductions forte de l'utilisation de carburant d'origine pétrolière.

Loïc Cordier du GIE Occitanie se demande si les aspects stockage de carbone de l'activité agricole ont été reconnus au niveau européen et souligne qu'une diminution importante du bilan carbone pourrait être obtenue en révisant les modalités de transport des produits alimentaires.

Florent Guhl précise que la décarbonation concerne bien toutes les activités liées à l'alimentation, de la production à la consommation, l'ensemble du système alimentaire étant à revoir.

Jean-Jacques Matthieu, de la confédération paysanne souligne l'intérêt de certains modes de production agroécologiques diversifiés rencontrés en Occitanie en opposition aux impacts négatifs des importations.

Florent Guhl confirme qu'effectivement, certaines situations d'évolution favorable connues en Occitanie pourraient être généralisées à d'autres régions. Ceci étant, il est important d'envisager et de maintenir une combinaison de modèles.

	<p>C'est cette diversité qui permettra l'évolution des différents modes de production existants vers l'objectif de neutralité à horizon 2050. L'impact des importations doit également être pris en compte.</p> <p>La prochaine PAC (2027-2031) est un des leviers évoqués, par l'intégration de la valorisation économique de modèles vertueux (couverture des sols, rotation des cultures, etc.).</p>
<p><b>OMAA : déploiement en région Occitanie</b></p>	<p>Karine Saget, vétérinaire, responsable de la section apicole du GTV Occitanie, et ses partenaires de l'ADA et de la section apicole de la FRGDS présentent la genèse du projet OMAA (observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille mellifère), les modalités de son développement en région Occitanie et l'organisation mise en place.</p> <p>Le GTV Occitanie est le porteur du projet OMAA, financé par les fonds européens et français dans le cadre du programme sectoriel apicole 2023-2027. Il travaille sur ce sujet avec les 2 partenaires majeurs sur la filière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la section apicole du FRGDS qui regroupe les GDSA (groupements de défense sanitaire apicole) des départements d'Occitanie. Elle est fortement impliquée, de longue date, dans le sanitaire sur la filière apicole, notamment via une animation régionale dynamique et la formation de techniciens sanitaires apicole (TSA), près de 200 TSA ont été formés sur la région,</li> <li>- l'ADA (association pour le développement de l'apiculture en Occitanie). L'association, très active dans le domaine de la recherche appliquée, assure appui technique et conseils aux apiculteurs professionnels.</li> </ul> <p>Les vétérinaires spécialisés et les TSA (techniciens sanitaires apicoles) de ces 3 structures assurent le maillage sanitaire du territoire dans la filière apicole.</p> <p>L'OMAA intègre la mise en place d'un guichet unique de réception des déclarations de mortalités ou d'affaiblissement de colonies d'abeilles et la collecte de données permettant le suivi de l'état sanitaire de la filière apicole au niveau régional. Il permet la restitution d'un diagnostic personnalisé à l'apiculteur, la possibilité d'investigations poussées dans les cas qui le justifient, mais également une exploitation épidémiologique des données permettant de déclencher des alertes en cas d'identification d'évènements de santé groupés dans le temps et dans l'espace.</p> <p>Ouvert le 17 mai 2023, le guichet unique a permis la prise en charge de 14 déclarations à ce jour, dont 7 ont fait l'objet d'une visite d'investigation.</p> <p><b>ECHANGES</b></p> <p>Marie-Thérèse Lacourt demande si un lien a été fait entre les conditions climatiques et les problèmes sanitaires observés en apiculture.</p> <p>Karine Saget souligne que sur les 14 déclarations reçues, par deux fois des problèmes de famine ont été identifiés. Jean-Michel Rives, président de la section apicole de la FRGDS fait part de phénomènes surprenants liés aux changements climatiques tels que des famines au mois de mai par excès d'eau, des mortalités en été dues à la fonte des cires. Anthony Bouetard, de l'ADA précise que l'incidence des conditions agroclimatiques sur les ruchers constitue une inquiétude et une</p>

	<p>priorité pour sa structure et le réseau national dont elle fait partie. Des travaux sont menés en partenariat avec différents instituts techniques sur ces sujets.</p> <p>Petit rappel : un vétérinaire n'ayant pas de compétences spécifiques en apiculture et confronté à des questions dans ce domaine a la possibilité d'interroger un vétérinaire référent, une liste de confrères spécialisés est disponible auprès du GTV. Il peut également inviter l'apiculteur à contacter le GDSA de son département, l'orienter vers un rucher-école et en cas d'évènement sanitaire, le diriger vers le guichet unique de l'OMAA qui saura l'orienter vers le bon interlocuteur.</p>
<b>Conclusions</b>	<p>Florent Guhl remercie les intervenants pour les sujets très intéressants qui ont été présentés et clôture le conseil plénier. La reprise du CROPSAV est prévue à 14h30 pour la session santé des végétaux.</p>